

2009 ■ Rapport d'activités



Fondation communautaire du grand Québec

La philanthropie
à la portée de tous

Créée en 1993 à l'initiative de Centraide et de quelques philanthropes visionnaires, la Fondation communautaire du grand Québec, première de six au Québec, est membre du regroupement *Fondations communautaires du Canada*, qui en compte plus de 170 à travers le pays.

Nous sommes un organisme philanthropique qui regroupe des dons, petits et grands, dans un fonds permanent afin de répondre aux besoins présents et futurs de notre collectivité. Notre actif de 30 M\$ à ce jour, regroupe 430 fonds dédiés, selon les choix des créateurs de fonds, à des organismes des secteurs caritatifs, humanitaires ou culturels.

Nous remettons annuellement des aides financières à des organismes d'ici, d'ailleurs au Québec ou dans le monde.

Notre territoire est très grand : il comprend la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ainsi que les autres régions qui n'ont pas encore de fondation communautaire.



■ Table des matières

■ Le Bureau des gouverneurs	3
■ Le Conseil d'administration	4
■ Comités	8
■ Les fonds	11
■ Aides financières	34
■ Événements	38
■ Des activités	40
■ Partenariats	46
■ Nos remerciements	48

■ Qui sommes-nous ?

La Fondation : Pour l'amélioration de la qualité de vie de la communauté. Il y a tant de causes à soutenir !

Qu'est ce qu'une fondation communautaire ?

C'est un organisme philanthropique qui regroupe des dons, petits et grands, dans des fonds de dotation permanents dont seul les revenus sont distribués à des organismes de bienfaisance, toutes causes confondues, et cela, à perpétuité.

■ Notre mission

Améliorer la qualité de vie de notre collectivité aujourd'hui, demain et pour toujours.

■ Nos objectifs

- Encourager les individus, les familles, les entreprises et les organismes à créer des fonds de dotation désignés ou non.
- Redonner aux organismes communautaires, toutes causes confondues.
- Inspirer du leadership philanthropique.

■ Notre vision

Soutenir les donateurs dans la création de leur fonds de dotation. Nous invitons les donateurs à participer à titre de bâtisseurs de demain; nous les aidons à définir et à réaliser leurs objectifs philanthropiques; nous leur proposons des causes et des organismes qui répondent à leurs préoccupations; nous trouvons des solutions pour assurer un effet durable à leurs investissements.

Se concerter pour la distribution d'aide financière afin de répondre aux besoins d'un plus grand éventail possible d'organismes et d'initiatives. Nous considérons la réalité et les besoins de notre collectivité dans sa dimension la plus large. C'est pourquoi nous soutenons aussi bien les services d'hébergement, que les loisirs, les arts et l'environnement.

Soutenir le dynamisme, l'action et l'engagement dans notre communauté; exercer un rôle de leader dans la collectivité afin de favoriser le développement de la philanthropie par divers moyens.

S'allier à des partenaires pour poursuivre notre mission; mettre en contact des gens de tous les horizons afin de générer de nouvelles idées, de favoriser la participation citoyenne et de renforcer l'esprit philanthropique. Nous envisageons les choses dans une perspective d'avenir; nous identifions les besoins et les occasions à long terme et investissons dans des solutions durables pour aider notre collectivité à se doter des ressources nécessaires à leur bien-être et essor.



■ Les fonds

...des fonds
pour toutes les causes,
tous les besoins.

Une cause vous tient à cœur et vous souhaitez faire la différence, contribuer au mieux-être de ceux et celles qui ont eu moins de chance que vous? Vous pouvez alors créer un fonds de dotation. La Fondation communautaire du grand Québec détient l'expertise pour aider ceux et celles qui veulent réaliser et concrétiser, des rêves philanthropiques.

Laissez votre cœur vous guider... créez un fonds à la Fondation communautaire du grand Québec

■ Qui peut créer un fonds de dotation?

L'individu qui désire soutenir une cause qui lui tient à cœur.

La famille dont les parents envisagent de créer un fonds familial et transmettre de belles valeurs aux enfants et petits-enfants en les sensibilisant à l'importance des causes humanitaires.

L'organisme de bienfaisance qui souhaite assurer sa pérennité en établissant un fonds de dotation mais qui veut éviter les soucis d'administration et de gestion.

L'entreprise qui souhaite poursuivre sa mission sociale et déléguer à des professionnels le traitement des nombreuses demandes de financement en utilisant les ressources de la Fondation communautaire et pérenniser son nom et son implication dans le temps.

■ Une démarche fort simple!

Créer un fonds de dotation est un grand moment comme en témoignent leurs créateurs! C'est un véritable geste d'altruisme et de générosité qui contribuera au mieux-être de la communauté. Il suffit de rencontrer l'équipe de la Fondation qui fera l'évaluation de vos projets et vous conseillera sur la meilleure façon de les concrétiser.

Don en argent, legs de bienfaisance, assurances vie, actions cotées en bourse, titres, etc., toutes les possibilités vous seront expliquées et situées dans le contexte de votre situation financière et fiscale. - **Un don immédiat** - **Un don planifié aujourd'hui pour demain** - **Un don In Memoriam** - une autre façon d'exprimer ses sympathies lors du départ d'un être cher. Vos notaire, comptable ou conseiller financier peuvent vous aider à perpétuer la cause qui vous tient à cœur en créant votre fonds à la Fondation communautaire!

Vous trouverez dans les pages suivantes tous les fonds détenus et gérés par la Fondation communautaire du grand Québec.



Environnement et développement durable

Fonds	Actifs au 31 décembre 2009
Aprèsmission	490 566 \$
ASTER-Éducation et Développement Durable	130 365 \$
Fondation de Mycologie du Québec	5 002 \$
Fondation en environnement et en développement durable	16 445 \$
Fondation Monique-Fitz-Back	5 014 \$
GREMM - Recherche pour les baleines du Saint-Laurent	6 559 \$
Nature Québec	7 921 \$
Parc linéaire - Parcours des Anses	5 285 \$
Fonds en voie de constitution	
Fondation de l'Éco-promenade des rivières	Marichel

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec

Partenaires pour la nature

Ce programme, initié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, en collaboration avec la Fondation communautaire, est axé sur un partenariat public-privé-philanthropique. Il vise à soutenir les initiatives de conservation entreprises par le secteur privé en vue de renforcer le réseau d'aires protégées en milieu privé, à sensibiliser et responsabiliser la société québécoise à l'égard de la protection des milieux naturels et il constitue un levier financier pour inciter d'autres partenaires à investir pour la protection et le renforcement d'un réseau d'aires protégées.

Fonds Fondation Monique-Fitz-Back

Cette fondation s'est donnée les moyens d'assurer la pérennité de ses activités. Pour ce faire, elle a créé un nouveau fonds qui servira à constituer un capital inaliénable pour les générations futures. Il soutiendra les projets à caractère éducatif de la Fondation Monique-Fitz-Back dans les domaines de l'environnement et de la santé.

En cohérence avec ses valeurs, la Fondation Monique-Fitz-Back a souhaité que l'actif qui s'accumulera dans le fonds soit uniquement investi dans des produits de placement socialement responsables et respectueux de l'environnement.

Alain Pélessier, président; **Nataly Rae**; **Colette Harvey**, conseillère principale, Finance socialement responsable, Caisse d'économie solidaire Desjardins et **Christian Payeur**, directeur général de la Fondation Monique-Fitz-Back.



Nature, faune et milieux naturels

Fonds	Actifs au 31 décembre 2009
Fonds général de la Fondation de la Faune	4 817\$
Nature Madeleine-Auclair	22 973\$

Fonds en voie de constitution

Société de protection des plantes du Québec

Coopération internationale

Fonds	Actifs au 31 décembre 2009
André-Mailhot	19 443\$
Anonyme	5 562\$
Familles Gérard-Bouchard et associés	367 871\$
Fondation Canadaide	5 000\$
Fondation Nagua	22 787\$
Fondation Simone-et-Gérard-Delisle	45 942\$
Jeannette-Dion	9 561\$
Le Jardin des enfants de Pauline-Tremblay	5 950\$
Louise-Grenier	98 024\$
Réginald-Garon	22 383\$
Solidarité Sud (Sol-Sud)	11 894\$

Don d'assurance vie

Louise-Grenier	3 092 921\$
----------------	-------------

Fonds en voie de constitution

Fondation AISE (Aide internationale pour la santé et l'éducation)

Fonds Le Jardin des enfants de Pauline-Tremblay

Pauline Tremblay a adopté 32 enfants, dont cinq sont maintenant diplômés de l'université, en plus de fournir l'éducation à 100 enfants à Sabaneta.

Quelques-uns des enfants adoptés par Pauline Tremblay.



■ Événements

Le Cercle philanthropique de Québec



Membres du comité

Gilles Bernier, Fonds Famille Gilles-Bernier; **Jean Borgia**, Fonds SVP Familles Luc-Borgia-et-Jean-Borgia; **Robert Bédard**, Fonds SVP Robert-Bédard; **Nathalie Côté**, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches; **Pierre Dolbec**, Fonds Dolbec International et président du Cercle philanthropique; **Michel Béchard**, Les Pinceaux d'Or et **Françoise Mercure**, Fonds SVP Famille Françoise-Mercure.

Absents sur la photo:

Diane Bélanger, Fonds SVP Marie-Bélanger et **Gilbert Lacasse**, Fonds SVP Gilbert-Lacasse.

Le Cercle rassemble des philanthropes et des représentants de fondations de la grande région et leurs invités qui, par leurs actions et leur leadership, travaillent à promouvoir la philanthropie et l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité d'aujourd'hui et de celle de demain. Le Cercle permet d'accroître l'action communautaire ici et ailleurs dans le monde.

Pour concrétiser tout cela, le Cercle invite des conférenciers engagés dans la société, des personnalités dont les messages porteurs favorisent l'entraide et le mécénat.

En 2009, Pierre Dolbec a succédé à Robert Tanguay à la présidence du comité.

Un grand philanthrope porteur d'un message éloquent: Osez Oser!

Le Cercle a accueilli Dean Bergeron, triple médaillé aux Jeux paralympiques et couronné athlète de l'année au Gala Victoris Desjardins 2008. Actuaire chez Desjardins Sécurité financière, il est aussi très impliqué avec la Fondation Élan.

Dean Bergeron a su profiter de l'occasion pour raconter, à partir d'anecdotes et de faits vécus, comment il a rebâti ses rêves et qu'il les a réalisés. Vaincre ses peurs, faire face à de nouveaux défis, dépasser ses limites, ne sont que quelques-uns des thèmes qu'il a abordés avec humour et simplicité.



Dean Bergeron, triple médaillé aux Jeux paralympiques, athlète de l'année au Gala Victoris Desjardins 2008





Dans l'ordre habituel: **Robert Tanguay**, président sortant du Cercle; **Nataly Rae**; **Dean Bergeron**, conférencier; **Pierre Métivier**, président-directeur général Centraide Québec et Chaudière-Appalaches; **Annie Gagnon**, directrice générale Fondation Élan et **Fernand Paradis**.



Lucille Ruest, Lucien Ouellet et Nicole Brière



Nathalie LeBlanc, Sylvie Brillon, Richard Coulombe et Anita Damico



Louis Champoux, Pauline Champoux-Lesage, Lucien Ouellet et Margaret F. Delisle



Confrères et invités du conférencier, Desjardins Sécurité financière



Pascal Dubé, son invité et Annie Gagnon de la Fondation Élan



Richard Martin, Louise Gingras et leurs invités



André Gosselin, Fernand Paradis et Jean-Louis Robert



Robert Bédard, Thérèse Gingras, Nataly Rae, Viviane Daigle et Benoît Caron



Diane Bélanger, Pierre Gingras et Jacynthe Tyers



Françoise Mercure et Anne Marcotte



Jean Painchaud, Hélène Lépinay et André Bouchard